

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 141

MONTRÉAL, LE VENDREDI 26 JUIN 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## À qui appartient la fête?

William Johnson a fait le point hier sur sa participation au défilé de la Saint-Jean (voir texte en page A 3), au cours duquel il a été chahuté, insulté et enlevé par les policiers à mi-parcours par mesure de sécurité. Le président d'Alliance Québec ainsi que le comité organisateur du défilé et les forces de l'ordre se sont tous portés volontaires pour que ce 24 juin 1998 soit marqué par la polémique.

L'entêtement de William Johnson à marcher parmi la population lors de la parade relève davantage du calcul politique que de la naïveté d'un fier Québécois bilingue ou du «phénomène de société», comme il l'a lui-même déclaré.

Tout au long de cette saga, William Johnson n'aura pas dérogé à son idée: prendre part au défilé. Il a négocié avec le comité organisateur pour avoir sa place parmi les dignitaires, mais sans succès. Il a donc décidé de se joindre au cortège.

Il faut se rappeler l'insistance de William Johnson, mercredi, à tenir les policiers à l'écart alors que le couvercle de la marmite s'apprêtait à sauter. Il faut se souvenir de l'empressement du vice-président d'Alliance Québec, Anthony Housefather, à en appeler au premier ministre Lucien Bouchard afin qu'il «marche» avec la tête de Turc des souverainistes l'an prochain, alors que les policiers et les belligérants n'avaient pas encore retrouvé leurs esprits.

Fort habile dans son rôle de martyr la veille, William Johnson en a remis hier. Les policiers l'ont d'abord «enlevé de force», a-t-il dit. Il était déterminé à aller au bout de son calvaire, même au risque de sa sécurité. Insulté de toutes parts, pris dans des bouchons humains qui l'empêchaient d'avancer, il en a conclu qu'il a été l'objet de comportements racistes. Pire, sa liberté d'expression et de mouvement a été «brimée» par l'action conjointe du public et des policiers. Le comportement de l'un appelait cependant l'intervention des autres.

Aujourd'hui, William Johnson est une victime ou un provocateur, c'est selon. Il n'est surtout pas le citoyen anonyme qu'il prétendait être en se mêlant à la foule. L'homme a été rapidement repéré, ciblé et attaqué par une faction du mouvement souverainiste.

William Johnson aura prouvé que les épithètes de «politicien aguerrri» et de «Pit-Bill» ne lui ont pas été accolées sans raison. Par son action, il aura révélé le caractère résolu politique de la Saint-Jean, la fête nationale de tous les Québécois... francophones. Mais est-ce le souhait du peuple que cette polarisation de la fête? Une enquête Sondagem réalisée récemment pour le compte de *Devoir*, du *Soleil* et de *Télé-Québec* révélait que sept Québécois sur dix considéraient le 24 juin comme la fête de tous.

La Fête nationale reste malgré tout un puissant véhicule politique. Pierre Elliott Trudeau l'a compris 30 ans avant William Johnson. Il avait dû esquiver des projectiles en face de la Bibliothèque centrale de Montréal, à quelques mètres de l'endroit où, coïncidence, Johnson a été retiré de la circulation mercredi. La police chargeait les manifestants tandis que Trudeau remportait les élections le lendemain.

Sur la base de son coup d'éclat, William Johnson demande maintenant au gouvernement du Québec de reprendre le contrôle de l'organisation de la Fête nationale. Il attaque la crédibilité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal — vouée à la «sécession», dit-il —, qui est derrière l'organisation du défilé. Il s'interroge sur la pertinence de diffuser le spectacle de la Saint-Jean sur les ondes de Radio-Canada.

M. Johnson ne serait jamais parvenu à susciter autant de controverse à lui seul. Il peut dire merci au comité organisateur, qui a refusé dès le départ de l'inviter à marcher parmi les dignitaires, tous protégés par un cordon humain de bénévoles. Relégué au rang de simple citoyen, M. Johnson était encore plus visible.

M. Johnson doit également une fière chandelle aux policiers. Plutôt que d'assurer sa protection, les agents se sont pliés à sa volonté et se sont maintenus à distance — du moins jusqu'à la rue Amherst. Résultat? Ce sont les journalistes, caméramans et photographes qui ont assuré malgré eux la sécurité du président d'Alliance Québec qui ne voulait surtout pas, en laissant les policiers s'approcher, avoir l'air de céder à l'intimidation. Les policiers, justement au nom de la sécurité, n'auraient-ils pas dû s'interposer dès le départ entre William Johnson et ses détracteurs?

Le comité organisateur du défilé a décidé de ne pas faire de cadeau au nouveau président d'Alliance Québec. Ce dernier a répliqué en s'offrant en pâture aux participants qui ont pu à leur tour verbaliser leurs convictions politiques dans une séance de dévouement collectif. Le jeu aura-t-il fait des perdants?

**POLITIQUE**

Candidat, Joe Clark entend rapprocher les Canadiens, page A 2



**POLITIQUE**

Un négociateur traitera avec les chefs mohawks, page A 4

**ÉCONOMIE**

Microsoft lance Windows 98 dans la controverse, page A 7



## Les infirmières sont sommées de mettre fin à leurs moyens de pression

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Après avoir longuement délibéré, le Conseil des services essentiels a ordonné hier soir peu avant minuit que les infirmières, qui refusent de faire du temps supplémentaire depuis le 22 juin, mettent fin immédiatement à leurs moyens de pression.

Dans la foulée de cette décision, le Conseil des services essentiels (CSE) impose en outre aux parties une solution au principal objet de litige divisant les infirmières des directions hospitalières et du gouvernement, soit les plaintes liées à la charge de travail. En vertu de cette décision du

CSE, le syndicat infirmier et la partie patronale devront avoir recours à un processus accéléré et allégé lorsqu'un surviendra une mésentente reliée au fardeau de tâches.

«Comme c'était la principale difficulté et qu'elle peut être aplani par ce processus, le conseil demande que l'on cesse immédiatement le recours aux moyens de pression», a indiqué hier Denis Lalonde, agent de communications au Conseil des services essentiels.

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) ont indiqué hier soir qu'elles ne feront connaître leurs réactions à cette décision qu'aujourd'hui. La FIQ fera savoir ce matin si elle entend se soumettre ou non à la décision du conseil. En cas

de refus, la fédération serait passible d'outrage au travail. Le mécanisme proposé par le CSE pour simplifier le règlement de litiges reliés à la charge de travail consiste à imposer le recours à une personne-ressource lorsque l'employeur rejette une plainte de fardeau de tâche. Cette personne, choisie par les deux parties, tentera d'amener le syndicat et l'employeur, localement, à s'entendre après avoir recueilli les preuves de part et d'autre. A défaut d'entente après cinq jours, la preuve serait remise à un arbitre pour qu'il en dispose de façon accélérée.

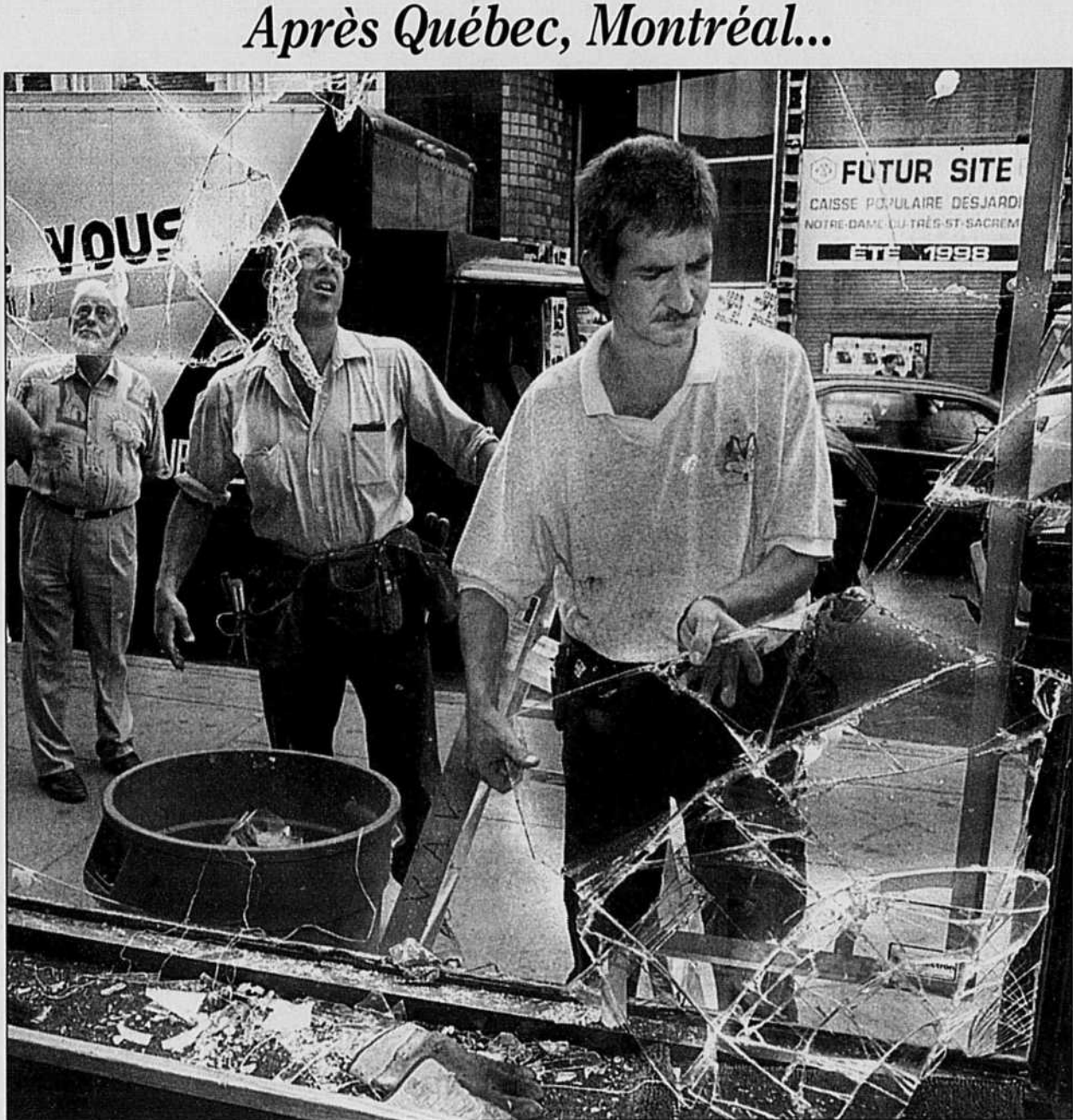
La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec

VOIR PAGE A 10: INFIRMIÈRES



Brian Myles

Après Québec, Montréal...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**AUTRE DUR** lendemain de veille sur le Plateau Mont-Royal, hier, où 36 vitrines de commerces ont été fracassées par des trouble-fêtes à la fin de la soirée des festivités de la Saint-Jean. Douze adultes et quatre mineurs ont finalement été arrêtés par la police de la Communauté urbaine de Montréal. Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a vivement déploré les incidents tout en estimant que les policiers de la CUM avaient fait un travail impeccable, dans les circonstances. Nos informations, page A 3.

## L'esprit Clerc

Entre l'élan créateur et les valeurs établies, Julien Clerc joue les équilibristes

Julien Clerc revendique haut et fort sa liberté de créateur. À le cuisiner un peu, cependant, il est facile de constater que le regard scrutateur de la France, à l'affût des moindres faits et gestes de son enfant chéri, influence inévitablement le cours de sa carrière.

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Entre le chanteur de Femmes, je vous aime, de *Cœur volcan* et de *Ma préférence* entraîne certaines obligations envers la francophonie en général et les femmes en particulier.

Quand le corrosif parolier Jean-Claude Vannier a proposé à Julien Clerc une chanson traitant de toutes ces rêveuses prêtes à tout pour une carrière au cinéma, le chanteur a renvoyé le parolier à ses devoirs. «Au troisième couplet, Vannier se mettait à être méchant avec la fille, et les Français n'auraient pas aimé m'entendre chanter quelque chose comme "Tu trouves un vieux crabe qui ressemble à ton père / câlins et tendresses contre sécurité financière"».

Ainsi, le statut de dernier amant romantique impose une certaine réserve? «On peut tout dire, à condition de trouver les mots justes et les formulations poétiques. Vannier l'a compris et a trouvé l'image évocatrice recherchée: "Sur son bureau / il a mis ta photo". Tout en douceur, on saisit très

bien que la fille a un amant plus vieux qu'elle.»

En une version corrigée, *Star de l'entracte* figure donc sur le dernier disque de Julien Clerc, de passage aujourd'hui aux FrancoFolies. Si ce n'est quelques influences *world beat*, ce dernier disque, sorti l'an dernier et intitulé Julien, porte bien la signature de son auteur, porte-étendard par excellence de la chanson d'amour d'aujourd'hui.

Cette étiquette lui a-t-elle jamais pesé? N'a-t-il jamais eu envie de changer d'orientation musicale? «Je n'ai aucun regret d'avoir interprété tant de chansons d'amour parce que mes fabuleux paroliers ne m'ont jamais fait dire des banalités comme "reste ici, je m'en vais, reviens". En plus, j'ai eu cette chance inouïe d'être aimé par les femmes.»

Nul doute, les bonnes fées se sont penchées sur le berceau de Paul-Alain Leclerc, véritable prénom du célèbre chanteur. Dès 1966, par un formidable coup de destin, il croise au bar La Sorbonne le parolier Étienne Roda-Gil. Deux ans plus tard, leur collaboration porte ses premiers fruits: *La Cavalerie*, leur premier 45 tours. En 1969, Julien Clerc prend part à l'adaptation française de *Hair* au théâtre de la Porte Saint-Martin et, en 1970, il triomphe à l'Olympia. Une consécration précoce n'attend pas l'autre et le talent de Julien Clerc est bientôt salué par Jacques Brel et Barbara.

Depuis lors, Julien Clerc continue de servir ses classiques et reste fidèle à ses collaborateurs fétiches de la première heure, contre vents et marées. Après dix ans de distance, Julien Clerc retrouvait d'ailleurs en 1990 Étienne Roda-Gil et encore, en 1997, le parolier



Julien Clerc

## Le milieu de la culture s'unit contre l'AMI

HÉLÈNE BUZZETTI  
LE DEVOIR

Dans un rare élan de concertation, une douzaine d'organismes du milieu culturel québécois représentant plus de 15 000 membres se sont regroupés sous la bannière de la Coalition pour la diversité culturelle et ont annoncé hier leur intention commune d'exiger le retrait des arts et de la culture des négociations entourant l'impopulaire Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) devant reprendre cet automne.

Craignant que l'AMI ne rende impossible toute forme d'aide gouvernementale canadienne ou québécoise à l'industrie nationale des arts, le milieu culturel a officiellement entrepris une croisade en faveur de l'«exception culturelle». Les 12 organismes membres de la Coalition pour la diversité culturelle — dont l'Union des artistes, l'Association nationale des éditeurs de livres, l'ADISQ et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) — se battent pour que les entreprises culturelles et les créateurs soient systématiquement exclus des clauses de l'AMI ou de tout autre traité international de libre-échange qui pourrait être négocié dans l'avenir.

VOIR PAGE A 10: AMI

## Philippe Sauvageau relancera le Salon du livre de Québec

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Le Salon du livre de Québec renaîtra au printemps prochain, et sous la gouverne de l'actuel p.-d.g. de la Bibliothèque nationale du Québec, Philippe Sauvageau, tel qu'en a décidé un jury supervisé par le ministère de la Culture et des Communications.

Philippe Sauvageau, que certains se plaisent à nommer «l'homme des bibliothèques», est une figure bien connue du milieu littéraire québécois. Ses actions, nombreuses au fil des ans, l'ont mené récemment à planifier la venue de la Grande Bibliothèque du Québec, en plus de travailler à d'importants changements au sein de la Bibliothèque nationale du Québec.

Outre son intérêt pour la région de Québec, où il a

VOIR PAGE A 10: SAUVAGEAU

## Aux couleurs de l'été

Le *Devoir* propose à ses lecteurs, à compter d'aujourd'hui, de nouveaux rendez-vous. Des rendez-vous qui auront la couleur de l'été et un air de vacances.

À la une du cahier *Plaisirs*, tous les vendredis, l'historien Denis Vaugeois, en collaboration avec Marcelle Cinq-Mars, invitera les lecteurs à mesurer leurs connaissances historiques. Portant sur des personnages ou des événements, ce petit jeu-questionnaire est sans prétention autre que le plaisir de se mesurer à soi-même ou à ses amis. Aujourd'hui, il sera question d'un personnage important de notre histoire que l'on pense bien connaître, Samuel de Champlain.

Le samedi, notre chroniqueur horticole Danielle Dagenais nous donnera rendez-vous dans les jardins, les champs, les sous-bois ou même les terrains vagues. Son projet: nous faire connaître une plante, généralement indigène, et nous inviter à aller la découvrir dans son habitat naturel. A découvrir demain: l'asclépiade commune.

Le mardi, à la une du cahier B, nous vous présenterons un grand reportage international signé par nos journalistes ou un collègue du journal *Liberation* ou *Le Monde*.

Dans la dernière partie du mois de juillet, l'écrivaine Christiane Lahaie nous fera suivre les pas de son personnage Eugenio Lorca. Il s'agit d'un feuilleton journalistique quotidien, écrit spécialement pour les lecteurs du *Devoir*.

En page éditoriale, trois nouvelles signatures feront leur apparition. Nous vous donnons rendez-vous jusqu'à la fin du mois d'août avec Naïm Kattan, Louise Sexton et Louis Cornélius. Enfin, tous les jours, à compter de demain, un brin de poésie à la une du journal pour enchanter notre été, beau temps mauvais temps.

**MÉTÉO**

Montréal	Québec
Nuageux avec éclaircies. Averses ou orages.	Max: 20 Min: 14
Max: 26 Min: 17	Détails, page A 2

**INDEX**

Agenda..... B 7	Le monde..... A 5
Annonces..... A 4	Les sports..... B 6
Avis publics..... A 2	Montréal..... A 3
Culture..... B 8	Mots croisés... A 4
Économie..... A 6	Politique..... A 4
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 6

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Officiellement candidat à l'investiture du PC

# Des stages rémunérés pour les immigrants

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Dix-neuf pour cent des adultes prestataires de la sécurité du revenu aptes au travail sont nés à l'étranger du Canada. Aussi, les immigrants jouiront cette année d'un nouveau programme d'intégration à l'emploi, qui vise à les sortir du dénuement économique dans lequel ils vivent.

Le programme financé par Québec favorisera l'embauche de 225 immigrants, à la fois à Montréal et en région. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, dirigé par Louise Harel, financera 50 % des salaires des stagiaires, tandis que l'employeur couvrira l'autre portion de 50 %. Plusieurs immigrants ont de la difficulté à se trouver un emploi parce qu'il proviennent de réseaux particuliers, parce qu'ils sont pénalisés par la non-reconnaissance de leurs diplômes ou parce qu'ils connaissent mal le marché du travail québécois. Selon les données de Mme Harel, des 79 927 adultes à la sécurité du revenu nés hors Canada, 22 % ont complété un cours secondaire et 13 % ont atteint le niveau universitaire. C'est beaucoup plus que la moyenne québécoise. On donnait hier l'exemple de l'ingénieur Mohammed Boudjeli, diplômé d'Alger, qui n'a pas d'expérience canadienne et ne fait pas partie de

l'Ordre des ingénieurs du Québec. M. Boudjeli est prestataire de l'aide sociale. On mentionne aussi le cas de Lamine Aoudjit, diplômé en biochimie, dont l'expérience en territoire français ne garantit pas pour autant un emploi au Québec. En attendant, M. Aoudjit est également prestataire de l'aide sociale.

Le programme s'adresse à des personnes économiquement démunies. Le coût du programme est de 2,9 millions, dont 1,1 million provient du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail. Le ministère des Relations avec les citoyens fournira pour sa part les sommes allouées à la relocalisation des immigrants habitant la région métropolitaine. Le ministère de la métropole veillera pour sa part à la promotion du projet et à la sensibilisation des employeurs vers l'accueil des stagiaires.

Différents stages sont offerts, certains visant la mise à jour des compétences déjà acquises et d'autres s'appliquant à l'acquisition de nouvelles compétences. Le tout se fera grâce à la coordination du CAMO-PI (Comité d'adaptation de la main-d'œuvre - personnes immigrantes).

Les stages ont trait à des métiers non spécialisés, semi-spécialisés ou spécialisés, par exemple des chauffeurs, des horticulteurs, des magasiniers ou des travailleurs du meuble.

# Clark veut rapprocher les Canadiens

«Oui, j'ai de l'expérience. Si vous voulez de la nouveauté, cherchez ailleurs»



Joe Clark reçoit un baiser de sa fille Catherine après avoir annoncé, hier à Calgary, qu'il se portait candidat à la direction du PC.

Après s'être tenu à l'écart de la vie publique pendant cinq ans, Joe Clark y revient en se portant candidat à la succession de Jean Charest. L'ancien chef du PC mise sur son expérience et jouit de nombreux appuis. Certains se demandent toutefois si une figure nouvelle à la direction du parti ne serait pas préférable.

PRESSE CANADIENNE

Calgary — Soucieux de rapprocher les Canadiens et de préserver l'unité du pays, l'ex-premier ministre Joe Clark a annoncé officiellement hier qu'il souhaite diriger le Parti conservateur lors des prochaines élections fédérales.

«Nous devons regagner la confiance des Canadiens qui ont perdu foi envers nous ou, ce qui est plus grave, envers les institutions politiques canadiennes», a dit M. Clark en conférence de presse au Saddledome de Calgary. Ce sont les profondes divisions entre Canadiens qui l'ont incité à tenter sa chance à l'investiture du parti après cinq ans passés loin de la vie publique, a-t-il dit, ajoutant que le soutien de sa famille, de ses amis et collègues dans tout le pays l'avait convaincu de se joindre à la course au leadership.

«Nous avons beaucoup de travail à faire ensemble», a-t-il ajouté, se disant honoré d'avoir déjà obtenu l'appui de 11 des 19 députés du parti.

S'exprimant tantôt en anglais, tantôt dans un français laborieux, M. Clark n'a pas cherché à justifier son passé, y compris la chute de son éphémère gouvernement minoritaire et sa défaite subséquente comme leader du parti aux mains de Brian Mulroney. «Certains disent que je suis un homme du passé.

Oui, j'ai de l'expérience dans le travail que je sollicite. Si vous voulez de la nouveauté, cherchez ailleurs.»

Conscient de projeter une image publique plutôt terne, il a fait rire l'audience en disant qu'il était un cas désespéré pour les fabricants d'image.

L'annonce d'hier n'a surpris personne, M. Clark, qui dirige une prospère entreprise de consultants en affaires internationales, ayant exprimé la semaine dernière son intérêt pour un retour en politique.

Hugh Segal, un stratège de longue date du parti, et l'ex-ministre manitobain Brian Pallister sont considérés comme les plus sérieux rivaux de M. Clark. Deux candidats moins connus, John Long, homme d'affaires ontarien, et Scott Paterson, auteur à la pique d'Ottawa, sont également dans la course à la succession de Jean Charest, qui a quitté en mars pour devenir chef des libéraux du Québec. David Orchard, un fermier de Saskatchewan opposé au libre-échange, a indiqué qu'il annoncerait sa candidature la semaine prochaine.

On connaîtra la liste officielle des candidats à l'élection du nouveau chef le 31 juillet, date limite pour réunir le dépôt de 30 000 \$ exigé. L'élection du nouveau leader aura lieu le 24 octobre. Le premier ministre Jean Chrétien a souhaité bonne chance à M. Clark. Le leader réformiste Preston Manning a fait de même, tout en se disant surpris du retour de M. Clark en politique. D'autres se demandent si M. Clark a vraiment ce qu'il faut pour sauver le Parti conservateur, grevé d'une dette de dix millions de dollars et ne comptant que 19 députés aux Communes.

Une nouvelle figure, une nouvelle approche seraient peut-être préférables, a estimé Don Mazankowski, ex-vice-premier ministre conservateur.

Le politologue Peter McCormick croit lui aussi que les conservateurs feraient mieux de se donner un nouveau leader, plus jeune, plus charismatique.

## TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUHARNOIS, NO. 97-03418-1, COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE ST-TIMOTHÉE, Partie défenderesse -vs- CHRISTIAN PAQUETTE, Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 350 Ampère, App. 5, Laval dit district à 10:00 heures le 7 juillet 1998 à savoir: Un téléviseur Goldstar 26" et accs, un lave-vaisselle Eaton noire et accs, un micro-onde Hotpoint noir et accs. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 19 juin 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, bureau 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO. 540-61-009258-978, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie défenderesse -c- SYLVAIN POIRIER, Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 2067, Albert-Murphy, App. 201, Laval dit district à 10:00 heures le 7 juillet 1998 à savoir: 1 téléviseur Sony et accs, 1 vidéo Toshiba et accs, un système de son 4 morceaux 2 colonnes de son Sony et accs, un Play Station et accs, etc... Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 23 juin 1998. BENOIT GAUTHIER, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, bureau 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO. 540-32-001767-944, COUR DU QUÉBEC, DANIEL BOULIANE, Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 2067, Albert-Murphy, App. 201, Laval dit district à 10:00 heures le 7 juillet 1998 à savoir: 1 téléviseur Sony et accs, 1 vidéo Toshiba et accs, un système de son 4 morceaux 2 colonnes de son Sony et accs, un Play Station et accs, etc... Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 23 juin 1998. BENOIT GAUTHIER, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, bureau 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

**MERCI MON DIEU**  
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours, faites 3 souhais, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9<sup>e</sup> jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu, c'est incroyable mais vrai. M.B.D.D

**Avis public**  
Article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

(ruelle) et vers le nord-ouest par le lot 21-711 (rue), faisant partie de la rue De Marseille, contenant en superficie cinq cent soixante-dix-neuf mètres carrés et cinq dixièmes (579,5 m<sup>2</sup>). (D980455020)

3. «Une partie de la rue Curatteau située au sud-est de la place Curatteau, faisant partie du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrite comme suit:

Une partie du lot 389-1190 (ruelle), bornée vers le nord-est et vers le sud-ouest par d'autres parties dudit lot 389-1190 (ruelle), vers le sud-est par le lot 389-1101 (rue), faisant partie de la rue Curatteau et vers le nord-ouest par le lot 390-507 (rue), faisant partie de la rue Curatteau, contenant en superficie quatre-vingt-trois mètres carrés et six dixièmes (83,6 m<sup>2</sup>). (D980455021)

4. «Deux ruelles situées à l'est de la rue Sherbrooke entre l'avenue Jeanne-d'Arc et le boulevard Pie-IX, faisant partie du cadastre du Village de Hochelaga, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:

Une partie du lot 14-754 (ruelle), bornée vers le nord-est par les lots 14-765D et 14-765F et une partie du lot 14-765C, vers le sud-est par une autre partie du lot 14-754 (ruelle), vers le sud-ouest par les lots 14-761D et 14-761E et une partie du lot 14-761C et vers l'ouest par le lot 14-762A (ruelle), contenant en superficie deux cent soixante-dix-sept mètres carrés et cinq dixièmes (277,5 m<sup>2</sup>).

Le lot 14-762A (ruelle), contenant en superficie quatre cent soixante-quatre mètres carrés et cinq dixièmes (464,5 m<sup>2</sup>). (D980455022)

Le droit à une indemnité en regard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.  
Montréal, le 26 juin 1998  
Le greffier,  
M<sup>re</sup> Léon Laberge

**AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE**

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

LES IMMEUBLES MIMÉC BOUCHERVILLE INC. Intimée  
A: LES IMMEUBLES MIMÉC BOUCHERVILLE INC.  
Prenez avis que les procureurs de la requérante ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, Montréal, à votre attention une copie d'un avis de représentation de la requête en délaissement forcé (prise en paiement) qui était initialement présentable le 10 juin 1998 dans le présent dossier. Avis vous est donné par la présente que ladite requête sera maintenant présentée le 5 août 1998 à la Cour Supérieure du district de Montréal, en salle 2.16 à 9h00 ou aussitôt que conseil pourra être entendu. Montréal, le 23 juin 1998. L. DUCHESNE, g.a. Greffier adjoint

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM  
Prenez avis que Graziella Renda en sa qualité de mère domiciliée à 12141, 54e Avenue, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Giuseppe Tili en celui de Joseph Tili. Montréal, 9 juin 1998. GRAZIELLA RENDA

Demande de publication d'un avis de changement de nom d'une personne majeure  
PRENEZ AVIS que HERBAL LEONARD SPENCE domicilié au 2295 de la rue Madison, app. 203, dans le Cité et district de Montréal H4B 2T6, s'adressera au Directeur de l'état civil afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de BOBBY HERBAL LEONARD SPENCE. CHRISTIANE CONSTANT, AVOCATE

**LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA**

**MONTREAL**

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max 26	min 17	max 26	15/26	16/26

**Températures: MAX / MIN**

10/4 Goose Bay, 12/7 Blanc Sablon, 18/12 Îles de la Madeleine, 20/9 Gaspé, 23/10 Rivière-du-Loup, 22/12 Chibougamou, 23/10 Québec, 21/12 Trois-Rivières, 19/14 Sherbrooke, 25/18 Val d'Or, 23/13 Trois-Rivières, 26/17 Montréal, 25/18 La Grande IV, 25/10 Kuujuaupik, 18/8

**QUÉBEC**

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max 19	min 14	max 20	13/22	14/23

**OTTAWA**

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max 27	min 16	max 25	18/29	18/25

**Météo-Conseil** 1 900 565-4455  
Frais applicables  
La météo à la source

# Le virage ambulatoire: un fiasco, jugent les Québécois

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

L'objectif d'assainissement des finances publiques s'appuie sur un très large consensus populaire, mais les mesures mises en place pour y arriver s'attirent la réprobation générale. La réforme de la santé était jugée indispensable, mais le virage ambulatoire est perçu comme un échec.

Selon une enquête d'opinion publique réalisée par la maison Sondage pour Le Devoir entre le 29 mai et le 2 juin, près des deux tiers des Québécois (64,4 %) reconnaissent que la réforme de la santé mise en œuvre par le gouvernement Bourassa était absolument nécessaire.

En contrepartie, le virage ambulatoire est l'objet d'une condamnation sans équivoque: plus des deux tiers des Québécois (67,5 %) sont d'avis que cette opération a tourné au fiasco.

Effectué auprès de 1003 personnes, ce sondage permet non seulement de poser le diagnostic mais il établit les causes de cette faillite. Près des deux tiers des Québécois (63 %) sont d'avis que le délai que s'est fixé le gouvernement pour atteindre l'objectif du déficit zéro est «beaucoup trop court», une opinion avec laquelle 31,2 % des gens se disent en désaccord.

Au cours des dernières semaines de travaux parlementaires, l'opposition libérale a attaqué sans relâche la façon de faire du gouvernement, l'accusant d'avoir «démoli» le système de santé, d'avoir poussé à bout le réseau

et causé une pénurie de médecins, d'infirmières, d'équipements modernes et de lits dans les centres hospitaliers.

Après avoir imposé au réseau de la santé des compressions budgétaires de 2,3 milliards en quatre ans, le gouvernement a finalement pris connaissance de ses propres sondages et a annoncé l'injection de 110 millions de dollars par année dans le réseau. Pour la plupart des intervenants du milieu, c'était trop peu trop tard, alléguant que ces quelques dizaines de millions n'allaient pas suffire à répondre aux exigences des médecins et des autres employés du réseau.

La semaine dernière, sur un sujet limitrophe à celui de la santé, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité l'adoption de la loi visant à restreindre l'usage du tabac, notamment dans les milieux de travail et dans les restaurants. Or, selon l'enquête réalisée par Sondage, l'initiative gouvernementale n'inspire pas tellement confiance. En fait, 62,4 % des Québécois sont convaincus que cette nouvelle loi n'aura pas pour effet d'empêcher les gens de fumer. Il y en a néanmoins 31,6 % qui soutiennent le contraire.

Ce sondage a été effectué dans le cadre de l'omnibus Sondage du début de juin. Les sondeurs ont effectué 1003 entretiens téléphoniques à partir d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec, soit 1577 numéros de téléphone validés. Avec un taux de participation de 63,6 %, on estime la marge d'erreur statistique maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.

# Daniel Johnson retourne au droit

(Le Devoir) — L'ancien chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, retournera à la pratique du droit. Il se joindra, à partir de septembre, à l'important cabinet McCarthy, Tétrault, auquel appartient également l'ancien président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, et le juriste Gérard R. Tremblay. Il se spécialisera dans le droit commercial, champ dans lequel il œuvrait à son entrée chez Power Corporation en 1973. Cinq ans plus tard, il y devenait vice-président pour les questions juridiques. Il a occupé ce poste jusqu'au moment d'entreprendre sa carrière de politicien en 1981. Il a étudié le droit à l'Université de Montréal. Après l'annonce de son départ de la politique, le 2 mars dernier, les rumeurs avaient couru sur ses nouvelles fonctions. On lui prédit aussi une carrière chez Bombardier ou un poste prestigieux en Europe pour une multinationale canadienne.

# Banquiers et autochtones: pas le même rythme

Toronto (PC) — Les autochtones et les banquiers canadiens ne vivent pas au même rythme, selon toute vraisemblance. L'économiste en chef de la Banque Royale, John McCullum, a patienté pendant presque trois heures, hier, lors du congrès

annuel de l'Assemblée des Premières Nations, afin de dire que les entreprises canadiennes devaient faire leur part pour permettre aux autochtones de sortir de la pauvreté. Il a toutefois été contraint de quitter les lieux sans avoir pu s'adresser aux chefs, en raison d'un programme trop chargé. Le rassemblement annuel, qui prenait fin hier au terme de trois jours de discussions, avait pour thème l'indépendance économique. M. McCullum devait en être le conférencier le plus en vue. Contrairement aux congrès politiques, il n'est pas rare pour les réunions autochtones de commencer en retard ou encore de se prolonger au-delà de l'horaire prévu. À la blague, les autochtones affirment avoir leur propre fuseau horaire. En fait, lorsqu'ils organisent un événement, ils n'aiment pas être soumis à des contraintes de temps. Pour le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, il est toutefois grand temps que les autochtones règlent leur problème de manque de ponctualité. «Nous souhaitons nous améliorer en ce qui a trait à la gestion de notre temps», a-t-il déclaré, hier. «Nous devons nous adapter, a-t-il ajouté. Cette nécessité est devenue très claire, ici, aujourd'hui.» M. Fontaine faisait alors allusion aux critiques formulées par certains congressistes. L'un d'eux ayant estimé que l'Assemblée des Premières Nations devrait contrôler les chefs qui passent l'essentiel de leur temps à entretenir leurs relations sociales et à parler au téléphone.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Juliette Gréco aux FrancoFolies

«Chantez, Juliette!»

ODILE TREMBLAY LE DEVOIR

Elle est apparue toute blanche, dans une robe noire aux manches chauve souris, ouvrant tout grand les mêmes yeux charbonneux qui firent sa gloire du temps où elle était la muse de Saint-Germain-des-près.

Sur scène, ils sont cinq à ses côtés, son pianiste, une guitariste, une basse, un accordéon, vont mettre des notes sur la voix qui fut mythique, accompagner les chansons immortelles et les airs qu'on découvre.

Le public du théâtre Maisonneuve à Place des Arts venaient voir hier soir chanter un monument, celle qui dit un jour à Sartre: «J'aimerais chanter» — Chantez, chantez, Juliette — Elle le fit. Elle chante toujours, reprenant les airs immortels que tous voulaient entendre, des Feuilles mortes au Temps des cerises en passant par La Javanaise que Gainsbourg écrit pour elle.

Et tant pis si la voix de la dame noire fausse parfois, si le coffre n'y est plus toujours. Les spectateurs l'écoutent avec le recueillement du souvenir et de la ferveur.

«C'est une bonne réponse», a expliqué hier Pascal Assathiany, président de l'ANEL. Cela ne correspond pas tout à fait à ce que nous demandions à l'origine, mais nous allons être en mesure de faire quelque chose de très bien avec cet argent.

Elle paraissait au départ absente, à côté de ses pompes, pour reprendre de la vigueur en seconde partie en même temps que ses musiciens, soudain fouettée par la scène, par l'amour du public montréalais aussi qui ne l'avait pas vue ici depuis sept ans et en redemandait: «Ne me quitte pas».

«Chantez, chantez Juliette.» Elle paraissait au départ absente, à côté de ses pompes, pour reprendre de la vigueur en seconde partie en même temps que ses musiciens, soudain fouettée par la scène, par l'amour du public montréalais aussi qui ne l'avait pas vue ici depuis sept ans et en redemandait: «Ne me quitte pas».

Mauvaise grille-horaire

La grille-horaire de télévision parue dans notre édition d'hier à la page B 7 n'était pas la bonne. Nos excuses.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333 Par télécopieur (514) 985-3360 Par courrier électronique redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399 Par télécopieur (514) 985-3390 Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344 Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322 Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355 du lundi au vendredi de 8h à 16h30 Par télécopieur (514) 985-3390 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir.

Un million pour le Québec au Salon du livre de Paris

«Nous allons être en mesure de faire quelque chose de très bien avec cet argent», dit Pascal Assathiany, président de l'ANEL

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec a accepté de verser un million de dollars aux éditeurs québécois afin qu'ils préparent avec grand déploiement la venue du Québec à Paris, lors du prochain Salon du livre dont il est l'invité d'honneur.

L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) a donc réussi à convaincre le ministère de la Culture et des Communications de la nécessité d'élargir son budget pour tirer le maximum de profits de son passage au prochain Salon du livre de Paris, où le Québec, un an après le Brésil, fera figure d'invité d'honneur et sera donc le point de mire de l'événement littéraire d'envergure.

La contribution du ministère de la Culture et des Communications, combinée à celle de la SODEC et du Printemps du Québec (événement parisien qui donnera la vedette au Québec culturel l'an prochain, d'avril à juin) permet ainsi d'amasser un million de dollars. Le comité directeur, responsable de l'organisation de l'événement, complètera son budget notamment avec des sommes de l'ANEL et du gouvernement français, pour atteindre un budget global d'environ 1,4 million de dollars, près de 500 000 \$ de moins que ce que l'ANEL avait d'abord envisagé.

«C'est une bonne réponse», a expliqué hier Pascal Assathiany, président de l'ANEL. Cela ne correspond pas tout à fait à ce que nous demandions à l'origine, mais nous allons être en mesure de faire quelque chose de très bien avec cet argent.

Eagleson sera libre le 7 juillet

Toronto (PC) - Alan Eagleson a obtenu sa libération conditionnelle, hier. L'ancien tsar du hockey sera libéré le 7 juillet prochain du centre de détention de Mimico.

«Alan Eagleson a obtenu sa libération conditionnelle», a fait savoir Ross Virgo, porte-parole de la Commission des libérations conditionnelles de l'Ontario. La demande d'Eagleson a été acceptée, l'avocat torontois ayant pu démontrer qu'il ne représente aucun danger pour la société.

Eagleson sera donc libre au tiers de sa sentence de 18 mois de prison. Il s'agit d'une pratique courante en Ontario envers les prisonniers ayant reçu une peine de moins de deux ans.

Eagleson, âgé de 65 ans, ne pourra quitter l'Ontario. Il

L'ANEL demandait 1,3 million au gouvernement pour lui permettre d'atteindre ultimement un budget global de 1,9 million. «L'essentiel est là», a ajouté M. Assathiany, qui participait hier, auprès de représentants du comité directeur, à la finalisation de cette transaction. Nous allons peut-être devoir diminuer l'ampleur de certains projets, mais dans l'ensemble les principes demeurent.

Le gouvernement participera donc financièrement à la réalisation de cet événement à raison d'un million de dollars, au moyen d'implications financières conjointes du ministère, de la SODEC et du Printemps du Québec.

L'ANEL, auprès de représentants du ministère de la Culture et du Printemps du Québec (on a confié à l'équipe de Robert Lepage le soin d'organiser cet événement, qui donnera la vedette au Québec pendant trois mois), planifie la venue du Québec au Salon du livre de Paris.

On souhaite en faire plus qu'une vitrine du livre et profiter de cette occasion pour tisser des liens durables entre éditeurs français et éditeurs québécois, histoire d'améliorer les statistiques — pauvres — de percée du livre québécois en sol français.

Cet argent servira non seulement à monter le stand du Québec et son exposition thématique, deux espaces traditionnellement réservés aux pays — ou «province» — invités, mais aussi à un exercice de promotion destiné aux médias et éditeurs, prévu ici à l'automne prochain. L'argent servira également à tenir une série de colloques mettant en vedette le Québec, prévus ceux-là pour janvier 1999, en plus de permettre l'installation de vitrines et de matériel promotionnel à Paris.

devra également se présenter à un contrôleur, ne pas fréquenter de gens ayant un dossier criminel, ne pas changer d'emploi ou déménager sans en obtenir l'autorisation.

Eagleson a accepté la peine de prison en janvier dernier après avoir plaidé coupable à des accusations de fraudes, de malversations et de détournements de fonds provenant des tournois de la Coupe Canada. La compagnie Labatt, Hockey Canada, l'Association des joueurs de la LNH ainsi que plusieurs de ses anciens clients, dont l'illustre défenseur des Bruins de Boston, Bobby Orr, comptent parmi ses victimes.

Eagleson a plaidé à trois accusations de fraude et de vol le 6 janvier à Boston en plus de se voir imposer une amende d'un million de dollars.

AMI Le système de financement de l'art est menacé

SUITE DE LA PAGE 1

«Si le point de vue des inconditionnels du libéralisme économique l'emportait, a déclaré Pierre Curzi, président de l'Union des artistes, la culture serait considérée de la même manière que n'importe quelle marchandise: le CRTC ne pourrait plus imposer de quotas de chansons francophones à la radio, de contenu canadien à la télévision, d'exigence de propriété canadienne aux entreprises de radiodiffusion, et les gouvernements ne pourraient plus apporter aucune aide financière ciblée aux producteurs locaux de films, de musique, de théâtre, de livres, etc.»

L'Accord multilatéral sur l'investissement, parfois désigné comme la «charte des droits et libertés des multinationales» et dont l'ébauche a été concoctée «en secret» par les 29 pays membres de l'OCDE, prévoit la non-discrimination entre les entreprises nationales et étrangères. Si l'accord devait être ratifié, les gouvernements accordant une aide à une entreprise locale devraient également la fournir au concurrent provenant de l'extérieur du pays.

«Si l'AMI avait été ratifié [sans exception culturelle], continue M. Curzi, c'est tout le système de financement des arts qui se serait retrouvé par terre.»

«C'est la souveraineté culturelle des États qui est menacée, renchérit Charles Jordan, vice-président aux spectacles de l'ADISQ. On dit «au plus fort la poche» alors qu'on sait très bien que la lutte ressemble à celle de Godzilla contre une fourmi.»

Appui de l'Assemblée nationale

Bien que fondée depuis quelques semaines déjà, la Coalition pour la diversité culturelle ne s'est présentée officiellement qu'hier. Et déjà, elle jouit de l'appui ferme de la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, ainsi que de l'Assemblée nationale. Une motion sans précédent reconnaissant la nécessité de prôner l'exception culturelle lors de négociations portant sur les traités du libre échange et ceux de l'AMI a été déposée et adoptée à l'unanimité vendredi dernier à Québec.

«La diversité culturelle est au cœur même de la mission et de l'action du ministère de la Culture et de tous ses titulaires successifs, a fait savoir la ministre Beaudoin par voie de communiqué. La Coalition pour la diversité culturelle sera

prochainement un précieux allié au cours des débats cruciaux qui continueront d'entourer la question [de l'Accord multilatéral sur l'investissement].»

Malgré cette convergence de vues des milieux culturels et politiques sur l'importance de protéger l'industrie artistique canadienne et québécoise, la coalition juge important de poursuivre son action de façon indépendante. «Nous serons à la fois un soutien et un chien de garde de la position canadienne», prévient M. Curzi. [...] Les négociateurs canadiens [de l'accord] ont un mandat très large, qui n'est pas nécessairement ancré dans des convictions aussi pures et dures que les nôtres. Nous ne sommes pas contre l'AMI, mais nous ne voulons pas que la culture serve de monnaie d'échange.»

Maillage international

C'est lors d'un voyage à Paris que l'idée d'une coalition a pris forme. «On s'était rendu à la semaine du cinéma québécois à Paris l'automne dernier et on s'est fait dire que la France, qui prône elle aussi l'exception culturelle, se sentait seule et qu'elle avait peur de se faire abandonner par le Canada», raconte Lucette Lupien, directrice de l'ARRQ. Les gens m'ont même dit que la France était devenue le Québec de l'Europe!»

Au retour, l'ARRQ et la SARDEC ont réuni une dizaine d'organismes culturels du Québec pour se doter d'un texte officiel. Celui-ci, publié sous forme de dépliant, sera tiré à 15 000 exemplaires, et la coalition espère même le faire traduire pour rejoindre des associations culturelles dans les autres pays membres de l'OCDE. Le maillage figure en tête des priorités de la coalition, qui a pris bien soin de ne pas annexer le qualificatif «québécois» à son appellation, et elle vise à s'étendre au reste du Canada et à établir des contacts avec des vis-à-vis sur la scène internationale.

Dans cette optique, la nouvelle coalition participera lundi à Ottawa à la conférence non gouvernementale qui se tiendra en parallèle à la Réunion internationale sur la politique culturelle organisée par la ministre du Patrimoine, Sheila Copps.

«Nous sommes attristés de l'absence de Louise Beaudoin à cette conférence, a commenté M. Curzi. Pour une fois, le fédéral et le gouvernement du Québec avaient une position commune.»

CLERC Une nouvelle comédie musicale lui plairait

SUITE DE LA PAGE 1

figurait avantageusement sur Julien. Parfois, tout de même, le chanteur aime bien changer d'air. Pendant le Mondial de football, il agit d'ailleurs à titre de consultant pour la chaîne française Canal Plus. «J'ai d'abord été chargé de la présentation des hymnes nationaux d'avant-match, présentés sous l'angle de leur richesse musicale. Pour l'hymne allemand, composé par Haydn, j'ai fait appel à une cantatrice. L'hymne autrichien, de Mozart, a été interprété par l'un des plus grands spécialistes du compositeur à la clarinette, Michel Portal. Je me suis fait une Marseillaise à ma façon, au piano, dans une version ballade plutôt que dans son habituelle lourde interprétation d'orchestres militaires.»

En plus d'assurer la direction de ces courts documentaires, Julien Clerc campe aussi, pendant les matchs, le rôle «d'amateur de football». «Je m'assieds aux côtés de l'équipe de journalistes et je joue les Candidé de service!» Ce n'est bien là qu'une brève incursion dans le monde de la

télévision. Bien que la caméra l'aime bien, Julien Clerc, lui, se sent intimidé devant elle. «J'ai déjà joué au cinéma avec Annie Girardot, dans D'amour et d'eau fraîche. C'est d'ailleurs sur ce plateau que j'avais rencontré Miu-Miu [qui fut sa compagne]. Et si j'avais persisté dans cette voie, il m'aurait vraiment fallu vivre d'amour et d'eau fraîche, parce que le film n'avait pas connu un très gros succès...»

Par contre, la comédie musicale amuserait bien Julien Clerc. Seulement, la barre est haute. «D'avoir été propulsé si jeune par quelque chose d'aussi fort que Hair m'a sans doute obstrué la vue et jamais je n'ai retrouvé quelque chose de ce niveau. Dans le temps, avec Luc Plamondon, nous en avions parlé, mais rien ne s'est concrétisé.»

Encore une fois, Julien Clerc avoue avoir été un peu retenu par les goûts de ses compatriotes. «Les Français ne sont pas fous de la comédie musicale et très rares sont celles qui, comme Starmania ou Hair, parviennent à passer la rampe. Une comédie musicale représente beaucoup de travail et si le public ne s'y intéresse pas...»

Notre-Dame-de-Paris lui aurait-il convenu? Julien Clerc patine un peu. «Il y a là-dessus de très belles chansons, mais le spectacle contribuera pour beaucoup à don-

INFIRMIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

(FIIQ) avait lancé son mot d'ordre de refus de temps supplémentaire à tous ses membres le 15 juin dernier. Depuis le 22 juin à minuit, les infirmières refusent de faire des heures supplémentaires, provoquant tout un chambardement dans les hôpitaux où les effectifs infirmiers commencent à se faire rare à l'approche des vacances estivales. Selon un sondage réalisé dans les hôpitaux du Québec, pas moins de 75% d'entre eux prévoient régler leur problème de main-d'œuvre par le recours au temps supplémentaire.

Mais la FIIQ proteste avec véhémence contre ce recours abusif qui épuise le personnel en place et réclame depuis des mois l'embauche de jeunes diplômées. Selon certaines estimations, il manquerait jusqu'à 1000 infirmières dans le réseau de la santé au Québec.

Les directions d'hôpitaux affirment ne pas arriver à combler leurs postes vacants, en raison du manque de candidates disponibles sur le marché. Les employeurs relèvent cette pénurie de main-d'œuvre aux programmes de départs massifs à la retraite qui ont poussé quelque 3800 infirmières, parmi les plus expérimentées, à quitter la profession.

À ce jour, les impacts du refus de faire du temps supplémentaire ont surtout affecté les services d'urgences, les salles d'opération et les unités de soins spécialisés des hôpitaux. Selon l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), plus de 700 lits auraient fermé cette semaine à travers la province, mais la fermeture d'un bon nombre d'entre eux était planifiée de longue date en raison de l'été.

Depuis le 15 juin, les infirmières réclamaient la réouverture de leurs conventions dès cet été pour que soit considérée l'augmentation de leur charge de travail. Ces dernières voulaient qu'un médiateur puisse être saisi de cet enjeu dans chaque hôpital, alors que Québec souhaite maintenir le recours au processus d'arbitrage.

Le gouvernement veut quant à lui régler l'ensemble de ces enjeux à l'automne, lors de négociations générales avec l'ensemble des employés de la fonction publique.

Le Conseil des services essentiels, saisi par la partie patronale la semaine dernière, avait nommé une personne-ressource pour tenter un rapprochement entre le Comité de négociation patronal et les infirmières avant le déclenchement des moyens de pression. Mais ces tentatives ayant échoué, le conseil a par la suite rencontré les parties en audiences mardi dernier pour juger de la légalité des moyens exercés par les infirmières pour faire valoir leur position.

Pas moins de 14 intervenants ont été entendus, dont les hôpitaux, les centres hospitaliers de soins de longue durée et le Comité provincial des malades, au cours de ces deux journées complètes d'audiences qui se sont terminées tôt dans la nuit de jeudi, vers cinq heures du matin.

En 1989, la FIIQ avait déclenché ce même moyen de pression et le Conseil des services essentiels s'était prononcé sur la légalité du geste. Le conseil avait statué que ces moyens de pression étaient assimilables à une grève illégale, puisqu'ils privaient le public des services auquel il a droit.

SAUVAGEAU

SUITE DE LA PAGE 1

longtemps œuvré, et son amour indiscutable pour les livres. M. Sauvageau, qui devra quitter sous peu ses fonctions institutionnelles, voit dans le salon du livre l'occasion idéale de compléter le mandat d'animation autour du livre qui échoit normalement aux bibliothèques publiques, un domaine qu'il connaît bien.

«Un salon du livre, c'est une sorte d'apothéose de la lecture, un autre créneau que celui des bibliothèques, une autre dimension de l'animation autour du livre, une façon de centrer l'intérêt des gens autour du livre, à la manière des festivals mais avec un caractère commercial», a expliqué hier Philippe Sauvageau, qui ne sait pas encore quand exactement il quittera la tête de la BNQ pour se consacrer exclusivement à l'organisation du salon.

Le comité de sélection supervisé par le ministère de la Culture et des Communications a donc choisi à sa réunion du 18 juin dernier la candidature du groupe Lire sans frontières, dont M. Sauvageau est le porte-parole officiel jusqu'à une réunion ultérieure qui décidera de la composition du comité exécutif.

«Tout indique qu'il sera nommé directeur général du groupe, c'est le vœu de l'équipe à tout le moins», indiquait hier Denis Vaugeois, éditeur bien connu (Septentrion) de Québec, celui qui a donné le coup d'envoi aux travaux de cette équipe et recruté ici et là des candidatures.

M. Vaugeois, celui qui, lors de la «mort» du Salon du livre de Québec en mars dernier, promettait à la population qu'«elle aurait son salon» coûte que coûte, a songé à son ami Philippe Sauvageau en raison de l'envergure de son œuvre dans le secteur des livres. «Je ne m'attendais toutefois pas à ce qu'il soit prêt à faire le saut aussi rapidement», a-t-il expliqué. Le sauvetage du Salon du livre de Québec (SLQ) se conclut donc par l'annonce, faite hier par le ministère de la Culture, de la composition de cette nouvelle équipe à qui est confié le mandat de faire renaitre l'événement littéraire au printemps de 1999.

On se rappellera que le salon a été annulé en extremis l'an dernier à la suite d'une querelle entre la Corporation du SLQ et les éditeurs, lesquels refusaient d'accepter une nouvelle case-horaire d'automne. Après des échanges tumultueux d'un regroupement à l'autre, la corporation a abandonné ce sur quoi elle avait mis pendant quelques années, laissant à d'autres le soin de reprendre le flambeau selon les volontés de l'industrie: un salon printanier et à vocation internationale.

ner plus d'envergure à la musique.»

Une nouvelle collaboration avec Luc Plamondon n'est pas exclue, même si chanter Cœur de rocker lui a valu sa part d'ennuis. «Que je passe de Roda-Gil à Plamondon a été très mal accepté en France. Tant que la chanson a connu du succès, les détracteurs se taisaient. Mais dès qu'il y eut une petite baisse, ils sont sortis et m'ont poursuivi pendant des années. Puis le temps a fait son œuvre et, en spectacle, chacun aime bien écouter religieusement Cœur de rocker et danser sur Cœur de rocker.»

Julien Clerc ne s'en fait pas outre-mesure: «Quitte à choquer, tout créateur doit oser. Quand les gens le sanctionnent, il prend acte, voilà tout.»

Quant à sa vie personnelle, c'est pas touche, ou presque. «Je suis connu et je l'assume. Certains moments, comme un mariage, voire un divorce, se retrouvent inévitablement dans les magazines. C'est la vie. Pour le reste, c'est simple, je poursuis.»

C'est votre politique? «Mieux encore, c'est ce que je fais, de façon systématique! Par exemple, l'an dernier, Voici nous a suivis, ma conjointe et moi, juste à la sortie de chez l'avocat. Il est vrai qu'à l'époque les choses n'allaient pas très bien entre nous, mais vous imaginez la réaction de mes enfants s'ils tombaient là-dessus?» Cœur de rocker n'est pas cœur de pierre...

LE DEVOIR

LES SPORTS

MONDIAL

Les Anglais seront au centre de l'attention aujourd'hui

MICHEL HENAU... AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Allemagne-Mexique et Pays-Bas-Yougoslavie sont les deux huitièmes de finale de la Coupe du monde qui sont sortis hier des derniers matchs des groupes E et F.

Le tableau sera complété aujourd'hui après les quatre ultimes rencontres des groupes G et H, Argentine-Croatie à Bordeaux et Japon-Jamaïque à Lyon d'une part, et d'autre part, Roumanie-Tunisie à Saint-Denis et Colombie-Angleterre à Lens.

Une seule place qualificative reste à pourvoir. Elle se jouera à Lens au cours d'un match sous haute surveillance dans une ville traumatisée par les incidents sanglants de dimanche dernier provoqués par les hooligans allemands.

Le résultat des autres matchs, à l'exception de Japon-Jamaïque dont l'issue n'aura aucune incidence sur la suite, ne serviront qu'à composer les rencontres. L'Argentine, la Croatie et la Roumanie ont déjà leur billet en poche.

L'Allemagne, qui a battu l'Iran 2-0, et la Yougoslavie, qui a disposé des États-Unis 1-0, n'ont pas trop peiné pour assurer leur présence dans les 16 meilleures équipes du Mondial, honneur auquel elles sont habituées.

Ce sera la treizième fois pour les triples champions du monde allemands et la septième fois pour les Yougoslaves. Les Allemands se sont imposés 2-0 grâce à deux buts de la tête de Bierhoff et Klinsmann.

Les Yougoslaves ont fait le minimum. Ils ont préservé leur petit avantage d'un but inscrit dès la quatrième minute, également de la tête par Komljenovic.

Il n'y a là jamais eu d'incertitude. Tel n'avait pas été le cas lors des

deux matchs de l'après-midi. Les Pays-Bas et le Mexique, qui n'ont pu se départager (2-2) à Saint-Etienne, se sont qualifiés avec la complicité de la Corée du Sud, qui n'avait plus rien à perdre dans la compétition et qui a tenu la Belgique en échec (1-1) à Paris.

Suspense

Le point du match nul n'était même pas nécessaire aux Mexicains. Même battus, ils auraient conservé la deuxième place qualificative du groupe E derrière les Néerlandais, grâce au match nul concédé dans le même temps par les Belges.

Après la sortie de l'Espagne mercredi, la Belgique est donc éliminée. Sa disparition constitue la deuxième surprise de la semaine.

Les Néerlandais ont levé le doute d'entrée. A 2-0 à la mi-temps, leur sixième participation aux huitièmes de finale, était garantie.

Le véritable combat pour la survie se déroulait par Corée du Sud interposée et à 520 km de distance entre Paris et Saint-Etienne, entre le Mexique et la Belgique pour la précieuse deuxième place du groupe. Pendant soixante-cinq minutes, la Belgique a pu croire à sa qualification. Le Mexique était mené 1-0 depuis la quatrième minute et elle-même avait ouvert la marque devant les Coréens à la septième minute.

Le but de Yoo Sang-chul à la 72e minute au Parc des Princes fit basculer le destin. Et comme pour dissiper toute ambiguïté, les Mexicains, de leur côté, ont réussi à revenir au score, ce qui a donné du panache à leur qualification. Ils arrivent à ce stade de la compétition pour la quatrième fois.

Six des huit huitièmes de finale sont désormais connus: Brésil-Chili, Nigeria-Danemark, Pays-Bas-Yougoslavie, Italie-Norvège, France-Paraguay et Allemagne-Mexique. En attendant les deux derniers. Ce pourrait fort bien être Argentine-Angleterre et Croatie-Roumanie.

Blue Jays 1, Expos 0

Les Expos sont blanchis

MICHEL LAJEUNESSE PRESSE CANADIENNE

Woody Williams a mérité son premier blanchissage en carrière et Mike Stanley a bouclé son 18e circuit de la saison quand les Blue Jays de Toronto ont mis fin aux deux séries canadiennes en battant les Expos 1-0. On aurait dit un match du Mondial.

Les Blue Jays ont ainsi remporté les quatre matches contre leurs cousins canadiens.

Williams (8-3) complétait ainsi un premier match cette saison. Il connaît une campagne remarquable. Hier, il n'a permis que cinq coups sûrs et un

seul but sur balles. Il a eu raison de Carlos Perez (6-7), qui n'a lui aussi permis que cinq coups sûrs en complétant son deuxième match de la saison.

Les Expos ont eu peu de chances de marquer. Chris Widger, qui a réussi trois bons jeux en défensive pour harponner deux coureurs en tentatives de vol et un autre en neuvième après un amorti, a frappé un double en première, mais n'a pas avancé d'un pouce par la suite.

Brad Fullmer a obtenu son 32e double en quatrième, mais des roulements inoffensifs de Mark Grudzielanek et Derrick May ont permis à Williams de s'en tirer.

En septième, ce fut au tour de Shane Andrews d'obtenir un double. Mais encore là, le coup sûr opportun n'a jamais suivi.

Les Jays n'ont guère été plus menaçants et quand ils l'ont été, Widger s'est chargé de freiner leurs élans. Il a harponné Jose Canseco en tentative de vol en quatrième, juste avant que Stanley ne boucle son circuit.

Il a retiré le rapide Shannon Stewart dans des circonstances semblables en sixième. En neuvième, après que Stewart eût été atteint, Felipe Crespo a déposé l'amorti. Mais encore là, Widger a saisi la balle et a lancé un boulet au deuxième.

Il y aura un trophée Maurice-Richard

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le trophée Maurice Richard sera remis dès la saison prochaine au meilleur marqueur de la LNH, a annoncé hier le commissaire du circuit, Gary Bettman.

«Pour des générations d'amateurs de hockey, le Rocket était LE marqueur», a dit Bettman après que la proposition d'un trophée portant le nom de Maurice Richard ait été approuvée à l'unanimité par les 27 équipes lors de la réunion du comité des gouverneurs de la LNH.

Lors de sa présentation aux gouverneurs, le président du Canadien, Ronald Corey, a déposé des lettres d'appui du Premier ministre du Canada, Jean Chrétien, et du Premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

Richard, un ailier droit, était une machine à marquer

des buts avec le Canadien dans les années '40 et '50. Il a été le premier joueur à marquer 50 buts en une saison en 1943-44. Il a totalisé 544 buts en 18 saisons avant de prendre sa retraite en 1960.

«Je tiens à remercier le comité des gouverneurs d'avoir pensé à moi», a dit Richard dans un communiqué remis à la presse par le Canadien. Il effectue présentement une excursion de pêche. «Un bon marqueur demeure une chose rare et il est approprié que ses succès soient reconnus avec un trophée.» Il était question d'attribuer un trophée au meilleur marqueur de la LNH depuis quelques années mais l'idée a pris de l'ampleur l'hiver dernier quand Richard, qui a 76 ans, a été malade en raison d'un cancer à l'estomac.

Richard, qui est originaire de Montréal, a révélé la semaine dernière qu'il répond bien aux traitements.

Tournoi de Wimbledon

Hingis se qualifie laborieusement

ASSOCIATED PRESS

Wimbledon — La numéro un mondial Martina Hingis est venue difficilement à bout de la Russe Elena Makarova, 79e au classement WTA, hier, sur le gazon de Wimbledon, au cours d'une journée marquée comme les précédentes par la pluie, qui a également vu la sortie de l'Espagnol Carlos Moya par le Marocain Hicham Azaï.

La Suisse, victorieuse du tour-

noi l'an passé, s'est qualifiée pour le troisième tour après s'être imposée en deux sets: 7-6 (7-2), 6-4. La rencontre a été interrompue pendant 35 minutes par des averses au début du deuxième set.

Martina Hingis s'est déclarée «un petit peu surprise» par la façon dont la Russe a évolué. «Elle a très bien servi, joué très vite, a-t-elle confié. J'ai essayé de la forcer de plus en plus mais de plus en plus j'ai fait des erreurs.»

Autres résultats chez les dames, la Belge Dominique Van Roost, tête de série numéro 15, a battu l'Américaine Anne Miller, en deux sets 6-1, 6-1, tandis que l'Autrichienne Sylvia Plischke disposait de la Taïwanaise Janet Lee, également en deux sets 6-2, 6-0.

La surprise de la journée est en fait venue, chez les hommes, de l'élimination de l'Espagnol Carlos Moya, tête de série numéro 5. Le vainqueur de Roland-Garros a été sorti par le Marocain Hicham Azaï en quatre sets: 4-6, 6-4, 6-3, 6-4.

SOCCER

COUPE DU MONDE

Hier Pays-Bas 2 Mexique 2 Belgique 1 Corée du Sud 1 Allemagne 2 Iran 0 États-Unis 0 Yougoslavie 1

Aujourd'hui

Argentine c. Croatie Japon c. Jamaïque Roumanie c. Tunisie Colombie c. Angleterre

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Rows include Atlanta, New York, Philadelphia, Montréal, Floride, etc.

Table with columns: Section Centrale, G, P, Moy., Diff. Rows include Houston, Chicago, Milwaukee, St. Louis, Pittsburgh, Cincinnati, etc.

Table with columns: Section Ouest, G, P, Moy., Diff. Rows include San Diego, San Francisco, Los Angeles, Colorado, Arizona, etc.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Rows include New York, Boston, Toronto, Baltimore, Tampa Bay, etc.

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX CE SOIR Paule des Rivières

CONTACT Reprise d'une grande entrevue accordée à Stéphan Bureau par Françoise Giroud, cofondatrice de L'Express, écrivain, femme politique, et ainsi de suite. Télé-Québec, 20h

BIOGRAPHIES Portrait d'un homme étonnant, Benjamin Franklin. D'abord simple imprimeur, puis scientifique, inventeur, homme de lettres, homme politique et finalement père fondateur de l'Amérique. Canal D, 21h

ALLEMAGNE: LES COUSINS GERMAINS Une série britannique en trois parties, qui tente de comprendre qui sont les Allemands et à quoi correspond l'esprit allemand, qui a donné naissance à Bach et à Beethoven mais aussi à Hitler. Télé-Québec, 22h35

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN CASQUE D'OR (2) Fr. 1951. Drame de meurs de J. Becker avec Simone Signoret, Serge Reggiani et Claude Dauphin. Dans les milieux de la pègre, au début du siècle, deux hommes se disputent une femme surnommée Casque d'Or. Canal D 10h

JERRY CHEZ LES CINOQUES (4) (The Disorderly Orderly) É.-U. 1964. Comédie de F. Tashlin avec Jerry Lewis, Susan Oliver et Glenda Farrell. Dans une clinique, un infirmier maladroit s'éprend d'une jeune patiente. TQS 13h30

BILOXI (4) (Biloxi Blues) É.-U. 1988. Comédie dramatique de M. Nichols avec Matthew Broderick, Christopher Walken et Corey Parker. En 1945, un jeune écrivain en herbe vit ses premières expériences romantiques alors qu'il subit l'entraînement militaire. TVA 16h

ÉDITH ET MARCEL (4) Fr. 1983. Drame sentimental de C. Lelouch avec Evelynne Bouix, Marcel Cerdan Jr. et Jacques Villeret. À la fin des années 40, l'histoire d'amour célèbre entre la chanteuse Edith Piaf et le boxeur Marcel Cerdan. Canal D 23h

Large grid table showing TV schedules for various channels (CANAL, SRC, TVA, etc.) and time slots (16h30, 17h00, etc.) with program titles and descriptions.

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

• CULTURE •

MUSIQUE

# Riche moisson de fin juin

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Entre deux fêtes nationales qui monopolisent tant et tant de déploiements d'apparat, l'été des festivals, lui, s'active et se met à grandir comme les foins des champs. Le temps de la première moisson arrive, et le festivalier rural et champêtre se demande où donner maintenant de la tête — et de l'oreille, car le choix ne manque pas!

Encore une fois, la région de Charlevoix va attirer le mélomane curieux et passionné pour créer la sensation. Ce samedi soir — espérons qu'il reste de la place pour les imprévoyants — le Français Emmanuel Pahud propose un programme du tonnerre au Domaine Forget. L'artiste se présente facilement. En concession à l'usage, disons qu'il fut élève d'Aurèle Nicolet et qu'il marche sur les traces de son maître.

À 22 ans, il est élu première flûte solo de l'incomparable Orchestre philharmonique de Berlin (un peu comme son maître autrefois: invité à passer l'audition par nul autre que Furtwängler lui-même, Nicolet a déjà occupé ce poste).

Et je dis bien «élu»: pour être admis dans cette confrérie sélecte, le candidat doit recevoir l'approbation de tous les membres de l'orchestre. C'est dire le respect que ces musiciens ont de leur jeune collègue! et sa jeune grandeur.

Le programme est ambitieux, comme seule la jeunesse sait orgueilleusement et magnifiquement l'être (Pahud n'a pas encore trente ans). De la virtuosité (Schubert), du classique léger (une *Sérénade* op. 41 de Beethoven), un classique pédagogique — car Pahud va aussi au Domaine Forget pour enseigner — (la *Sonatine* de Dutilleul, histoire de montrer aux étudiants comment cette musique doit être faite), et deux monuments.

«La» sonate de Prokofiev (une transcription suscitée par Rampal de la sonate pour violon) et le splendide *Chant de Linos* de Jolivet, que tous les

flûtistes travaillent pour les auditions et que fort peu osent monter en public tant l'œuvre est redoutable, techniquement et musicalement. S'il y a un incontournable à Saint-Irénée cet été, c'est ce soir. A vos marques, prêts...

## Lanaudière

Le festivalier va aussi devoir inlassablement poursuivre sa route. Le pèlerinage va l'amener à l'ouverture du Festival international de Lanaudière lundi soir, en l'église de Berthierville. Là, le coup d'envoi est aussi le concert le plus attendu de l'actuelle édition estivale lanaudière. Ironie du sort, l'été en ce sol de musique commence par le *Voyage d'hiver* (*Winterreise*) de Schubert dans une étonnante et éclatante interprétation-composée du chef-d'œuvre réalisée par le grand compositeur allemand Hans Zender.

Certains chanceux et curieux la connaissent déjà par le disque (et ont déjà leur billet en poche). Aux autres, amateurs de Schubert, de nouveauté, de surprises et d'émotions intenses, vite, courez vous procurer (ou réserver) votre place. C'est facile: au téléphone, on signale le 1-800-561-4343 ou on visite le site au [www.lanaudiere.org](http://www.lanaudiere.org) avant de s'y rendre *in situ*.

La conjugaison-orchestration dramatique contemporaine avec la musique intime et romantique de Schubert crée un décor inouï à la partition, en soulignant les angoisses intimes. Une expérience troublante et combien enrichissante attend donc l'auditeur. Il sera d'ailleurs entre bonnes mains: les membres du Nem, dirigés par Lorraine Vaillancourt, se sont alliés au ténor (version originale de la partition oblige — en allemand on dit Tonart: art du ton) Scot Wier. Pourquoi le souligner? M. Weir a déjà chanté cette version de nombreuses fois sous la baguette du compositeur. Je parie que jamais voyager en hiver n'aura été aussi chaleureusement suivi au Québec.



Lorraine Vaillancourt

Dan Bigras et l'orchestre de chambre I Musici a-t-il donné un bon spectacle, hier soir, aux FrancoFolies? Aucun baromètre ne pouvait mieux le révéler que cette pluie qui s'est mise à tomber à 21h30. Les plus prévoyants ont sorti leur parapluie, se sont découvert quantité d'amis autour d'eux et les ondes n'ont finalement fait fuir que bien peu de gens.

En fait, la pluie, complice, se mettait de la partie juste au bon moment, alors que ce cher Dan puisait dans son répertoire quelques-unes de ses chansons les plus douces. Et sous cet horizon de parapluies, les couples dansaient collé collé, comme dans leur salon.

C'était donc «le méga-show» de ces FrancoFolies, qui déplace traditionnellement moins de gens que son équivalent du festival de jazz. Combien y ont assisté? Cinq mille? Dix mille? À vue de nez, ni plus, ni moins, qu'un samedi soir de FrancoFolies. Chose certaine, la pause des 23 et 24 (très) imposée par la Société Saint-Jean Baptiste aura finalement eu peu de conséquences négatives sur l'affluence du festival.

Les mariages arrangés entre musiciens populaires et classiques donnent souvent lieu à d'indigestes résultats. Ce ne fut pas le cas hier soir. Bien sûr, physiquement, tout séparait Dan Bigras de ses musiciens d'un soir. Dan Bigras, vous le connaissez bien et sans doute savez-vous que c'est bien plus qu'une camisole, qu'il troque d'ailleurs souvent pour le t-shirt pour éviter que sa tenue suscite plus de commentaires que sa musique. Du réseau des bars dont il s'est sorti, Dan Bigras a conservé cette intensité si nécessaire pour détourner son public de son verre de bière. Hier, l'écoute était même si attentive qu'une courte conversation avec les voisins, en plein air, vous valaient les regards réprobateurs de l'inconditionnelle de Dan tout près.

Yuli Turovsky et ses musiciens vous sont peut-être moins familiers si vous ne fréquentez pas la musique de chambre. Yuli Turovsky, c'est ce *self-made man*, qui, en 1977, fuyait son URSS natale pour se réfugier à Montréal et ce, sans parler ni français, ni anglais. Vingt ans plus tard, le violoncelliste dirige l'un des ensembles de musique de chambre les plus prestigieux de la métropole. De se retrouver aux côtés de Dan Bigras, en 1977, aurait sans doute aggraver son choc culturel. En 1998, le contrat se prenait très bien.

Les puristes se scandaliseront peut-être de savoir les délicates cordes de I Musici obligées de rivaliser avec la grosse batterie. Pourtant, dans le genre, le mariage fut consommé sans heurt

Les FrancoFolies

# Tant pis pour les puristes!

Dan Bigras et I Musici ont gagné leur pari

et souvent même avec bonheur grâce à d'efficaces arrangements, notamment pour *Le Déserteur* ou *Il suffirait de presque rien*, classiques assaisonnés à la sauce Bigras bien piquante.

Dan Bigras et I Musici se seront finalement rencontrés à mi-chemin, se permettant même un surprenant *Carmina Burana* plein de souffle.

Tantôt aux percussions, tantôt au saxophone ou au clavier, Dan Bigras n'aura pas trahi la confiance des FrancoFolies: ce méga-spectacle, il le méritait sans l'ombre d'un doute.

Louise Leduc

## Lavoine avoine, Clarika raque

C'était hier ma soirée à contre-courant des FrancoFolies, d'abord au café du Monument-National parmi les fans transis d'un Marc Lavoine que je connaissais peu ou pas (outre *Qu'est-ce que t'es belle*, son duo avec Catherine Ringer), puis à la Cinquième salle de la PdA, fan numéro un de Clarika parmi des gens qui la découvraient. Une étrange impression de décalage qui, dans les deux cas, s'est atténuée à mesure que les spectacles progressaient, aboutissant au même résultat ultime: le ravissement.

À la fin du spectacle de Clarika, je l'aurais parié, chacun éprouvait ce que j'éprouvais la première fois où je l'ai vue (en 1993 à La Rochelle): le vif

sentiment du début d'une chouette histoire d'amour. Et les conquits d'avance de Lavoine, avoir su que je me pointais là en néophyte, auraient pu prédire que je me rallierais tôt ou tard à leur cause. Question de charme. Les deux en ont. Et en usaient.

Même que le beau Marc, Marco pour les intimes, avait tendance à en abuser. Sciemment. Gueule moitié Renaud Verley moitié Thierry La Fronde, charpente filiforme, déchaucheur de premier ordre, Lavoine se propose comme une sorte de Julien Clerc du pauvre (son idole avouée), avant-dernier amant romantique étonnamment capable de rire de lui-même, poussant l'auto-parodie jusqu'à s'avouer «léger mais profond, fédérateur mais pas trop consensuel». Il en devenait rigolo, le bougre, dans le sens sympathique du terme, à force d'exagérer les poses plastiques et théâtraliser à coups de grands gestes ses chansons (données avec Alain Lanty au piano ou à l'aide de bandes pré-enregistrées). Son répertoire, très racoleur et assumé comme tel, majoritairement composé de tubes de radio FM d'après-midi pour jeunes femmes esseulées (*Pour une biguine avec toi*, *Je n'ai plus rien à te donner*, *Paris*, *Si tu veux le savoir*, *Elle a les yeux revolver*), était en quelque sorte offert en version cinémascope, trop énorme pour qu'on y

croit vraiment, mais trop séduisant pour y résister.

Avec Clarika, jeune chanteuse française de retour au Québec après une tentative d'invasion avortée en 1993-94, l'approche était curieusement semblable, mais dans l'autre sens, passant elle aussi par la caricature, mais pour révéler une véritable sensibilité. Ainsi, pour évoquer ses passions d'adolescente, elle a dessiné le portrait d'un superbe maître-nageur, «*Dieu des eaux*» qui «*sentait pas le sable chaud, mais la Javel*» (*Mon bel héros*). À la Prévert, elle a raconté l'histoire légèrement absurde d'un petit homme solitaire qui «*aimait bien manger les fleurs, c'était son jardin intérieur*». Entre le rappel de son idylle imaginaire avec Mick Jagger (en intro de *J'suis pas myope*, détournement de *Start Me Up* des Stones) et le détail de ses quinze jours de félicité avec *Emilio*, velu moustachu chauffeur de dix-tonnes rencontré dans une aire de service d'autoroute, entre une triste et tendre histoire de rejet (*La Vieille au chat*) et l'exaltation des petits bonheurs de l'amitié (*Avec Luc*), la vraie Clarika surgissait, attachante et irrésistible. Elle récidive aujourd'hui, encore à 21h. Lavoine également, ce soir et samedi, à 19h. Chacun vaut le détour.

Sylvain Cormier



# « HILARANT! »

## EDDIE MURPHY EST DE RETOUR.

Jim Ferguson, KMSB-TV

# « LE FILM LE PLUS DRÔLE DE L'ANNÉE! »

## VOUS ALLEZ VOUS TORDRE ET HURLER DE RIRE.

Bill Zwecker, NBC-TV

# « LE FILM LE PLUS DRÔLE DEPUIS 'THE NUTTY PROFESSOR' »

Jimmy Carter, TNN

# DR DOLITTLE

TWENTIETH CENTURY FOX PRÉSENTE UNE PRODUCTION DAVIS ENTERTAINMENT COMPANY/JOSEPH M. SINGER ENTERTAINMENT

UN FILM DE BETTY THOMAS EDDIE MURPHY « DR DOLITTLE » OSSIE DAVIS OLIVER PLATT SUPERVISEUR DE LA MUSIQUE PILAR MCCURRY MODÈLE RICHARD GIBBS

SUPERVISEUR DES EFFETS VISUELS JON FARHAT MONTAGE PETER TESCHNER CONCEPT VISUEL WILLIAM ELLIOTT LA PHOTOCOULEUR RUSSELL BOYD A.C.S. PRODUCTRICE SUE BADEN-POWELL JENNO TOPPING

D'APRÈS LES HISTOIRES DE « DR DOLITTLE » PAR TUGH LOFTING SCÉNARIO DE NAT MAULDIN ET LARRY LEVIN PRODUIT PAR JOHN DAVIS JOSEPH M. SINGER DAVID T. FRIENDLY

CRÉÉ LE UNIPUBLIC (PARIS) DOLBY DIGITAL THÈME SONORE SUR ATLANTIC RECORDS

www.drdolittle.com

### DÈS AUJOURD'HUI!

CINÉPLEX ODÉON QUARTIER LATIN ✓	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) ✓	CINÉPLEX ODÉON LONGUEUIL (Place) ★	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER ✓	LES CINÉMAS GUZZO PARADIS ✓
CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE ✓	CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO ✓	CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galleries) ★	CINÉPLEX ODÉON PLAZA DELSON ★	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION ★
CINÉMA ST-EUSTACHE ✓	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE ✓	LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE ✓	CINÉPLEX ODÉON CHÂTEAUGUAY ENCORE ★	CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME ★
GALERIES ST-HYACINTHE ST-HYACINTHE ✓	CAPITOL ST-JEAN ✓	CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD ✓	CINÉ-ENTREPRISE ST-BASILE ✓	CINÉ-ENTREPRISE PLAZA REPENTIGNY ✓
CINÉ-ENTREPRISE ST-JEAN ✓	CINÉ-PARC ODÉON BOUCHERVILLE ✓	CINÉ-PARC LAVAL ✓	CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY ✓	2e film aux ciné-parcs
VERSION FRANÇAISE				
CINÉPLEX ODÉON FAUBOURG ★	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) ★	CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE ★	LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 ✓	CINÉPLEX ODÉON CAVENDISH (Mail) ★
CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES ✓	CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO ✓	CINÉPLEX ODÉON BROSSARD ★	CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour) ★	FAMOUS PLAYERS DORVAL ★
CINÉPLEX ODÉON LAISSEZ-PASSER REFUSÉS	CINÉPLEX ODÉON BROSSARD ✓	CINÉ-PARC STE-EUSTACHE ✓	CINÉ-PARC STE-ADELE ✓	CINÉ-PARC LAVAL ✓
★ SON DIGITAL				

# NUMÉRO 1 AU CANADA

« UN FILM INTELLIGENT QUI DONNE DES FRISSONS »

NEWSWEEK

Aux frontières du réel  
(version française THE X-FILES)

Dans les cinémas seulement

www.fightthefuture.com

### A L'AFFICHE!

CINÉPLEX ODÉON QUARTIER LATIN ✓	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) ✓	CINÉPLEX ODÉON LONGUEUIL (Place) ★	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER ✓	LES CINÉMAS GUZZO PARADIS ✓	CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO ✓
CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Galleries) ✓	CINÉMA ST-EUSTACHE ✓	CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE ✓	CINÉPLEX ODÉON CHÂTEAUGUAY ENCORE ✓	GALERIES ST-HYACINTHE ST-HYACINTHE ✓	CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME ✓
CAPITOL ST-JEAN ✓	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE ✓	LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE ✓	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION ★	CINÉPLEX ODÉON PLAZA DELSON ✓	CINÉ-ENTREPRISE ST-BASILE ✓
CINÉ-ENTREPRISE ST-JEAN ✓	CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD ✓	CINÉ-PARC ST-HILAIRE ✓	CINÉ-PARC ST-EUSTACHE ✓	CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY ✓	2e film aux ciné-parcs
VERSION FRANÇAISE					
CINÉPLEX ODÉON ATWATER ✓	CINÉPLEX ODÉON ÉGYPTIEN ✓	CINÉPLEX ODÉON CÔTE-DES-NEIGES ✓	CINÉPLEX ODÉON CAVENDISH (Mail) ✓	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place) ✓	CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE ✓
LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11 ✓	CINÉPLEX ODÉON ST-BRUNO ✓	CINÉPLEX ODÉON BOUCHERVILLE ✓	CINÉPLEX ODÉON LAVAL (Carrefour) ✓	CARREFOUR DORION ✓	FAMOUS PLAYERS DORVAL ✓
CINÉPLEX ODÉON LAISSEZ-PASSER REFUSÉS	CINÉPLEX ODÉON BROSSARD ✓	CINÉMA ST-EUSTACHE ✓	CINÉMA PINE STE-ADELE ✓	CINÉ-PARC LAVAL ✓	★ SON DIGITAL